



Formulaire de requête de financement

Intitulé du projet : Mise en place d'unités laitières pilotes dans la région de Louga

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur : Fedde Bamtoore Aynaabe Jolof (FBAJ)

Localisation du projet : Région de Louga : Linguère, Dodji, Tiargni, Ouarkhokh, Velingara

Coût total du projet : 50.373.600 FCFA

Montant de la subvention demandée au FSD : 35.261.520 FCFA

Titre du projet : Mise en place d'unités laitières pilotes dans la région de Louga

Eléments d'identification de l'organisme demandeur

Nom ou raison sociale : Fedde Bamtoore Aynaabe Jolof (FBAJ)

Principaux interlocuteurs pour le projet :

- Gallo Balal Ba, Président de la FBAJ
- Cheikh NDIAYE, Secrétaire général de la FBAJ

Adresse : BP : 41 – LINGUERE

Téléphone : 968.12.03

Adresse électronique : aca.linguere@sentoosn

Date de création / forme juridique : récépissé n°99-18 MINT.DAGAT.GRL du 18/06/1999

Domaines d'intervention

La Fedde Bamtooré Aynabé Jolof (FBAJ) est une fédération regroupant 35 associations villageoises réparties dans les départements de Linguère et de Ranerou, dans les arrondissements de Dodji, Barkédji, Yang yang et Vélingara.

Cette Fédération a pour objectif de promouvoir l'élevage d'une manière générale dans la zone et pérenniser toutes les bonnes actions.

Chaque association membre a élu un bureau et désigné deux éleveurs alphabétisés qui seront formés comme auxiliaires d'élevage. La cotisation à la FBAJ est fixée à 15.000 FCFA par an et l'adhésion à 25.000 FCFA.

Chaque village a deux représentants au niveau du comité directeur. Ces derniers élisent le bureau qui est chargé du fonctionnement et de la gestion de la FBAJ en collaboration avec les auxiliaires ou agents de développement. Ceux-ci jouent le rôle de relais dans leur propre village.

Depuis 1992, la FBAJ intervient sur les domaines suivants : éducation, santé animale et appui à la production.

Partenariat / soutien déjà accordé par des organismes d'appui au développement :

Education :

- Formation de 80 auxiliaires d'élevage – EELS (900.000 FCFA)
- Formation de 80 femmes aux techniques de transformation de produits laitiers – projet "Auto-promotion pastorale" (653.000 FCFA)
- Formation-alphabétisation de 1.680 éleveurs (1992-1998) - financement Banque Mondiale (45.000.000 FCFA)

Santé animale :

- Réalisation d'un diagnostic sur l'autérotoxémie du CL. Perfringens Cou D et le schistosomiase – ISRA et EISMV (500.000 FCFA)
- Réalisation d'un test de phosphatage naturel en milieu réel (1999-2000) – ISRA
- Construction de 7 parcs de vaccination (1992-1998) – EELS (8.400.000 FCFA)
- Programme d'essai de traitement standard et de supplémentation de brebis (1996)- EELS (2.000.000 FCFA)

Production

- Programme de sécurité alimentaire et de renforcement des capacités – CISV (5.000.000 FCFA)

- Mise en place d'une laiterie à Linguère (1999-2003) - EELS, Ambassade d'Allemagne, PAPF et ITA (4.375.000 FCFA).

Moyens dont dispose l'organisme demandeur :

- Ressources humaines :
Les adhérents de la FBAJ sont 35 associations villageoises, regroupant 4 433 personnes (2 773 hommes, et 1 660 femmes). Le bureau est composé de 10 membres dont 6 hommes 4 femmes.

- Ressources financières :
Budget de fonctionnement 2005 : 2.929.880 FCFA
Budget de fonctionnement 2006 : 2.895.709 FCFA

- Moyens matériels et logistiques :
La FBAJ possède un local, deux terrains vierges, et quelques éléments de matériels de laiterie.

Présentation des autres partenaires techniques et financiers

Fédération des Alpagnes de l'Isère (FAI)

Principaux interlocuteurs pour le projet : M. Yves RAFFIN

Adresse : La Grange 38 190 LES ADRETS

Téléphone : 04 76 71 10 20

Date de création : Mars 1982

Adresse électronique : federation.alpages.38@wanadoo.fr

Domaines d'intervention :

- En France : Assurer la logistique de la saison, relancer les alpagnes, améliorations pastorales, formations, Diagnostics pastoraux, communiquer sur le pastoralisme auprès du grand public.
- Au Sénégal : Appui technique aux éleveurs dans les régions de Saint-Louis, Matam et Tambacounda.

Ressources humaines : 8 salariés

Ressources financières : 528.129 € (2005) – 627.276 € (2006)

Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet : appui à la recherche de financements et d'autres partenaires techniques ou financiers, appui technique dans la réalisation du projet et la mise en place des unités laitières.

1- Contexte du projet

1.1- Situation de départ

En 1999 et jusqu'en 2003 dans le cadre d'un précédent projet, une unité laitière a été installée à Linguère avec la mise en place d'un système de transport du lait à partir des 7 villages (110 femmes) jusqu'au centre de transformation à Linguère. Le prix d'achat du lait aux éleveurs oscillait entre 225f en saison sèche et 175f à l'hivernage correspondant aux fluctuations de la production (moins de 100 litres/j en saison sèche et 250 l/j en hivernage). Les produits étaient écoulés sur Linguère et d'autres centres urbains. Confrontés à divers problèmes détaillés plus loin, l'unité laitière a été contrainte à la fermeture.

Face à la fermeture de l'unique unité laitière présente sur ce territoire, les femmes ne peuvent plus conserver le lait de leurs vaches plus de deux jours. Il est alors difficile pour elles de vendre leur lait en saison des pluies, période sur laquelle le marché du lait est saturé. Pour palier à ce problème, la FBAJ souhaiterait remettre en marche l'unité laitière de Linguère, et créer quatre petites unités laitières dans quatre villages. Une fois le lait transformé, la FBAJ souhaiterait que le lait des quatre petites unités laitières soit transporté jusqu'à l'unité laitière de Linguère. Le lait de toutes les unités laitières pourrait ensuite être regroupé pour le commercialiser dans les grandes villes.

Pour assurer le bien-être animal, la FBAJ souhaiterait également intégrer au projet de création d'unités laitières la mise en place de dépôts vétérinaires et de magasins d'aliments pour bétail dans chaque unité. Ces micro-projets permettraient également une création d'emplois pour la gestion de ces unités.

Ces cinq unités laitières seraient des unités pilotes permettant de sensibiliser les femmes à ce type de regroupement. Des formations pourront alors être organisées en prenant en exemple ces sites pilotes. Des portes ouvertes pourront être organisées pour expliquer concrètement le fonctionnement de ce type de regroupement, les personnes étant intéressées pouvant à cette occasion discuter directement avec les bénéficiaires des unités pilotes.

1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre

Les problèmes rencontrés lors du projet de laiterie étaient les suivants :

- Problèmes d'acheminement du lait des zones de production vers le site de transformation qui ont contribué à décourager certaines femmes ;
- Problèmes de transport du lait transformé vers les centres urbains pour l'écoulement qui reposait sur le transport public et n'était donc pas sécurisé ;
- Equipement rudimentaire et trop artisanal pour garantir une qualité du produit constante ;
- Variation saisonnière forte de la production qui rend la ressource rare en saison sèche faute de compléments d'alimentation ;
- Affichage de l'origine de la production faible qui ne permettait pas de différencier le produit "lait local" par rapport au lait en poudre ;
- Problèmes d'énergie qui rendait la conservation du projet difficile ;
- Faibles capacités techniques de gestion de l'unité laitière

Ce projet a tiré les enseignements des difficultés rencontrées dans le passé et propose des solutions pratiques afin de garantir la viabilité des unités laitières qui seront installées.

1.3- Identification des bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet seraient les éleveurs, surtout les femmes, qui ont la charge de la traite et de la commercialisation du lait. La liste des groupements de femmes concernés a été jointe en annexe au dossier.

2- Objectifs et mise en oeuvre du projet

2.1- Objectif principal du projet

Appuyer la filière lait dans la Région de Louga

2.2- Objectifs spécifiques du projet

- Créer cinq unités laitières pilotes dans la Région de Louga ;
- Créer un dépôt vétérinaire et un magasin d'aliments pour bétail dans chacune de ces cinq unités pilotes ;
- Utiliser ces unités pilotes pour inciter la création de dix autres unités laitières dans la Région de Louga ;
- Répondre aux besoins des femmes en matière de gestion sur la filière lait dans la Région de Louga ;
- Augmenter le pouvoir d'achat des femmes par la mise en place de ces unités laitières.

2.3- Résultats attendus du projet

- Fonctionnement et autonomisation de cinq unités laitières pilotes (Linguère - Dodji- Thiargny - Warkhokh - Vélingara)

- Fonctionnement et autonomisation de cinq dépôts vétérinaires
- Fonctionnement et autonomisation de cinq magasins d'aliments pour bétail
- Mise en place de deux formations à la gestion par an dans chaque unité laitière, soit 20 formations d'ici deux ans
- Mise en place de formations à la gestion de 25 à 30 femmes par unité laitière, soit 125 à 150 femmes
- Mise en place de formations à la gestion et l'hygiène de 5 gestionnaires de magasins d'aliments pour bétail
- Augmentation du pouvoir d'achat des femmes de 20 %
- Mise en place de 10 portes-ouvertes d'ici dix ans pour inciter la création d'autres unités laitières dans la Région de Louga.
- Fonctionnement et autonomisation de 25 unités laitières dans la région de Louga sur les dix prochaines années.

2.4- Indicateurs de résultat du projet

- nombre d'unités laitières en bon fonctionnement d'ici deux ans
- nombre de dépôts vétérinaires en bon fonctionnement d'ici deux ans
- nombre de magasins d'aliments de bétail en bon fonctionnement d'ici deux ans
- nombre de formations dispensées d'ici deux ans
- nombre de participantes aux formations de gestion
- nombre de formation en gestion dispensées aux gestionnaires de magasins d'aliments pour bétail ;
- nombre de familles bénéficiant du projet à l'issue des deux ans ;
- augmentation du pouvoir d'achat des femmes ;
- nombre d'unités laitières d'ici dix sur la région de Louga ;
- nombre de portes ouvertes effectuées d'ici dix ans.

2.5- Description des activités prévues

Mise en place de 5 unités laitières

Ces cinq unités laitières vont fonctionner autour d'un dispositif de traite, de collecte, de transformation et de commercialisation du lait.

Production : des suppléments alimentaires (graines de coton et ripas) seront administrés en saison sèche, la couverture sanitaire sera assurée par un Dr vétérinaire qui travaille en collaboration avec la FBAJ. Les producteurs seront sensibiliser aux règles d'hygiène. La traite sera réalisée selon la méthode traditionnelle.

Collecte : La collecte sera assurée sur un rayon de 15km au niveau de chaque village dans des bidons de 35 l en aluminium. Son transport vers Linguère sera assuré par charrette en rotation par du personnel responsabilisé.

Transformation : filtration, tests de qualité, pasteurisation, refroidissement, caillage.

Commercialisation : après ensachage (30 FCA/l), le lait sera commercialisé sur les marchés de Dakar, Touba et Louga. Le litre de lait frais ou caillé non sucré sera vendu à 500 FCFA.

Mise en place de cinq magasins d'aliments pour bétail et dépôts vétérinaires

Achat par la FBAJ de 60 T de graines de coton / magasins d'aliments pour bétail et revendu à des prix compétitifs par rapport aux revendeurs particuliers. Ces magasins seront situés à proximité des unités laitières et des dépôts vétérinaires dans des locaux en location.

Mise en place de cinq dépôts vétérinaires

La FBAJ dispose d'un réseau de deux auxiliaires d'élevage par village, dont un sera responsabilisé pour la gestion d'un dépôt vétérinaire dont les locaux seront loués par la FBAJ. Les éleveurs seront tenus de fournir quotidiennement du lait au projet. A la fin de chaque mois, le bilan sera effectué. De ces valeurs de livraison du lait seront tirés les coûts des suppléments et des services vétérinaires, le reste étant reversé à l'éleveur.

Extension des unités laitières dans la région de Louga

- Organisation de portes ouvertes pour présenter les unités laitières pilotes
- Organisation de formations autour de cette activité
- Développement de nombreuses petites unités laitières dans la région de Louga sur dix ans

2.6- Dispositif de mise en oeuvre

La FBAJ mettra à la disposition du projet ses ressources humaines importantes et personnes ressources présentes pour conduire à bien ce projet. La FBAJ s'engage à trouver les locaux nécessaires au projet.

La Fai apportera un appui technique sur le terrain pour la création des cinq unités laitières mais aussi faire émerger d'autres projets d'unités laitières dans la région de Louga.

Une convention de partenariat entre la FBAJ, la FAI et chaque unité laitière collective sera signée et définira les engagements de chacun (modèle joint au dossier) à savoir :

FBAJ : assurer une assistance technique à l'unité laitière collective pour la conduite de l'opération et pour l'organisation des formations nécessaires.

FAI : appui technique à la FBAJ et à l'unité laitière collective (ULC)

ULC : organisation collective, adhésion à la FBAJ, trouver un local approprié, établir la liste du matériel nécessaire, verser une contribution de 5% du montant des opérations à la FBAJ pour son appui, utilisation exclusive du lait provenant des troupeaux locaux, organiser des visites d'échanges pour ses adhérentes.

2.7- Chronogramme d'exécution du projet

Activités	Année 1				Année 2
	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	
Remise en état de l'unité laitière de Linguère avec un dépôt vétérinaire et un magasin d'aliment pour bétail	X				
Mise en place de 2 unités laitières avec dépôts vétérinaire et magasins d'aliments pour bétail		X			
Mise en place d'une unité laitière avec dépôt vétérinaire et magasin d'aliments pour bétail			X		
Mise en place d'une unité laitière avec dépôt vétérinaire et magasin d'aliments pour bétail				X	
Organisation de portes ouvertes et de formations autour des cinq unités laitières					X
Pérennisation des cinq unités laitières					X
Emergence de nouveaux projets d'unités laitières					X
Mise en place d'autres unités laitières dans la région de Louga					X

2.8- Agrément des autorités locales

Lettres de soutien au projet du Préfet du département de Linguère, du Sous-préfet de Vélingara, des PCR de Ourakhokh, de Dodji, de Vélingara, de Thiargny.

Lettre d'agrément de l'Inspecteur des Services vétérinaires du Département de Linguère

3- Suivi et évaluation du projet

3.1- Méthodologie de suivi du projet

- 1^{ère} étape : Se rencontrer, se connaître, se comprendre

Une première prise de contact a été effectuée au Sénégal en 2003 pour connaître les attentes de la FBAJ sur ce projet de création d'unités laitières.

- 2^{ème} étape : Faire un état des lieux, avec études préalables et diagnostics :
Une étude diagnostic est, en cours d'élaboration sur ce projet par la FBAJ.

- 3^{ème} étape : Etablir un programme et le réaliser (programme de travaux, d'achat de matériels...)

- 4^{ème} étape : Assurer un suivi-évaluation des actions engagées

- 5^{ème} étape : Multiplier ces actions si elles s'avèrent satisfaisantes.

3.2- Evaluation du projet

Suite à l'établissement de ce programme, les actions étant réalisées, la FBAJ et la FAI s'engagent à établir un bilan chiffré de ces actions, ainsi qu'une évaluation auprès des bénéficiaires de ce projet.

Le but est de se servir de ces unités laitières pilotes comme exemple, pour pouvoir multiplier ces projets d'unités laitières sur la Région de Louga.

3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet :

Le lait arrive à Linguère à un prix de 200f / litre en hivernage et à 250 f / litre en saison sèche. Il faut noter que les femmes qui amènent le lait perçoivent 150 f / litre pendant l'hivernage et 200 f / litre en saison sèche. Les 50 f de différence représentent le coût du refroidissement du lait ou le prix du lactoperoxidase à payer selon la situation du site éloigné, et participent aussi à la rémunération du collecteur du lait dans le village et du transport du produit jusqu'à Linguère.

Sur la base d'une production de 500 L / jour pendant trois mois de l'hivernage et d'une production de 205 L / jour pendant neuf mois en saison sèche, nous pouvons élaborer ce qui suit :

Tableau des coûts unitaires par type de produits (selon les saisons)

Elément de coût	Produit sucré en hivernage	Produit sucré en saison sèche	Produit non sucré hivernage	Produit non sucré saison sèche
Coût du lait frais	200	250	200	250
Sucre	60	60	0	0
Amortissement	35	35	35	35
Electricité – Eau et Téléphone	25	25	25	25
Main d'œuvre	20	20	20	20
Sachets plastiques	20	20	20	20
Gestion	20	20	20	20
Perte	5	5	5	5
Transport en zone urbaine (ex : Dakar)	50	50	50	50
Coût du litre de lait transformé	435	485	375	425

Prix de vente et marge bénéficiaire par litre

	Produit sucré en hivernage	Produit sucré en saison sèche	Produit non sucré hivernage	Produit non sucré saison sèche
Coût du litre de lait transformé	435	485	375	425
Prix de vente du litre de lait	550	550	500	500
Marge sur le litre de lait	115	65	125	125

Ainsi, avec une production journalière de 500 L / en 30 jours soit 15000 L / mois, nous pouvons dégager une marge bénéficiaire de : 1.125.000 F CFA. En période sèche, avec une production de 250 L par jour, soit 7500 L / mois, nous comptons réaliser une marge bénéficiaire mensuelle de : 562.500 F CFA.

Le projet est très rentable et, les résultats peuvent même dépasser les prévisions, si l'on sait que le produit sucré génère plus de bénéfices et est très prisé par les consommateurs. De plus il y a des moments où l'intégralité de la production sera commercialisée sur le prix de revient.

4- Schéma de financement

4.1- Budget global du projet : 50.373.600 FCFA

Budget global du projet

Rubrique budgétaire	Mode de calcul	Coût total en F CFA	FSD	FBAJ
Création et fonctionnement de 5 unités laitières				
Electricité	30.000/mois/unité	1.800.000		1.800.000
Eau	15.000/mois/unité	900.000		900.000
Téléphone	20.000/mois/unité	1.200.000		1.200.000
Petit matériel laiterie (frigos, ferments, sachets plastiques ...)		11.138.600		
Véhicule		16.000.000	16.000.000	
Main d'œuvre		1.500.000		1.500.000
Gestion		1.500.000		1.500.000
Location des locaux		1.800.000		1.500.000
Formation des membres des 5 unités laitières				
Techniques de transformation et d'hygiène		2.775.000	2.775.000	
Techniques de gestion et marketing		932.500	932.500	
Sous-total		39.546.100	30.846.100	8.700.000
Création et fonctionnement de 5 dépôts vétérinaires				
Produits vétérinaires		4.827.500		
Sous-total		4.827.500		
Création et fonctionnement de 5 magasins d'aliments pour bétail				
Graines de coton	60.000 kg*100 F	6.000.000		
Sous-total		6.000.000		
TOTAL		50.373.600	35.261.600	15.112.080

Petit matériel laiterie (frigos, ferments, sachets plastiques ...)		11.138.600		
Véhicule		16.000.000	16.000.000	
Main d'œuvre		1.500.000		1.500.000
Gestion		1.500.000		1.500.000
Location des locaux		1.800.000		1.500.000
Formation des membres des 5 unités laitières				
Techniques de transformation et d'hygiène		2.775.000	2.775.000	
Techniques de gestion et marketing		932.500	932.500	
Sous-total		39.546.100	30.846.100	8.700.000
Création et fonctionnement de 5 dépôts vétérinaires				
Produits vétérinaires		4.827.500		
Sous-total		4.827.500		
Création et fonctionnement de 5 magasins d'aliments pour bétail				
Graines de coton	60.000 kg*100 F	6.000.000		
Sous-total		6.000.000		
TOTAL		50.373.600	35.261.600	15.112.080

9 Etudes économiques et financière

9.1 Programme de production de lait

PRODUIT	ANNEE 1				ANNEE 2					
	Trim 1	trim 2	trim 3 (hiv)	trim 4	TOTAL	Trim 1	trim 2	trim 3 (hiv)	trim 4	TOTAL
lait frais (1/2 prod global)	0	5625	11250	11250	28125	11250	11250	22500	11250	45000
lait caillé non sucré (1/4)		2812,5	5625	5625	14062,5	5625	5625	11250	5625	22500
lait caillé sucré (1/4)		2812,5	5625	5625	14062,5	5625	5625	11250	5625	22500
Total produits		11250	22500	22500	56250	22500	22500	45000	22500	90000

Commentaire sur le tableau de production

Répartition de la production :

La production en hivernage est de 45000 litres de lait soit 500 litres par jour pendant 9 mois et 22500 litres en saison sèche soit 250 litres de lait par jour pendant 9 mois. Selon les types de produits à offrir sur le marché, la répartition est la suivante :

- Lait frais ensaché : $\frac{1}{2}$ de la production totale
- Lait caillé non sucré : $\frac{1}{4}$ de la production
- Lait caillé sucré : $\frac{1}{4}$ de la production

Rythme de production :

En première année :

- Le premier trimestre est consacré à la mise en place du matériel de production
- Le deuxième trimestre au démarrage des activités de production de l'unité de Linguère
- Le troisième trimestre au démarrage des activités des unités de Dodji et Thiargny
- Le quatrième trimestre au démarrage des activités de Vélingara

Ainsi, la production est optimale à partir du 4^{ème} trimestre avec la mise en marche de l'ensemble des unités de production.

En deuxième année :

La production maintient son rythme normal (vitesse de croisière) c'est-à-dire 500 litres par jour en hivernage et 250 en saison sèche.

9.2 Recettes d'exploitations

TABLEAU DES RECETTES

ANNEE PRODUIT	ANNEE 1				ANNEE 2					
	Trim 1	trim 2	trim 3	trim 4	TOTAL	Trim 1	trim 2	trim 3	trim 4	TOTAL
lait frais	0	2812500	5625000	5625000	14062500	5625000	5625000	11250000	5625000	28125000
lait caillé non sucré	0	1406250	2812500	2812500	7031250	2812500	2812500	5625000	2812500	14062500
lait caillé sucré	0	1546875	3093750	3093750	7734375	3093750	3093750	6187500	3093750	15468750
TOTAL RECETTES	0	5765625	11531250	11531250	28828125	11531250	11531250	23062500	11531250	57656250

Commentaires :

Les recettes sont obtenues en faisant le produit de la quantité de chaque article par son prix de vente autrement dit, les quantités qui se trouvent dans le tableau de production sont multipliées par le prix de vente de chaque produit (lait frais : 500 F le litre ; lait caillé non sucré : 500 F le litre et lait caillé sucré : 550 F le litre).

Ainsi, la valeur de la production est estimée à 5 765 625 F CFA au 2^{ème} trimestre, 11 531 250 en 3^{ème} et 4^{ème} trimestres de la première année ce fait un total de 28 828 125 F CFA.

En deuxième année la production atteint sa vitesse de croisière, les productions restent constantes selon les saisons : 11 531 250 F CFA par trimestre en saison sèche et 23 062 500 en saison des pluies soit un chiffre d'affaires de 57 656 250 F CFA en deuxième année.

9.3 Charges d'exploitations

ANNEE PRODUIT	ANNEE 1				ANNEE 2					
	Trim 1	trim 2	trim 3 (hiv)	trim 4	TOTAL	Trim 1	trim 2	trim 3 (hiv)	trim 4	TOTAL
lait frais	0	2390625	4218750	4781250	11390625	4781250	4781250	8437500	4781250	22781250
lait caillé non sucré	0	1195312,5	2109375	2390625	5695312,5	2390625	2390625	4218750	2390625	11390625
lait caillé sucré	0	1364062,5	2446875	2728125	6539062,5	2728125	2728125	4893750	2728125	13078125
Charges avant exploitation	900000	0	0	0	900000	0	0	0	0	0
TOTAL CHARGES	900000	4950000	8775000	9900000	24525000	9900000	9900000	17550000	9900000	47250000

Commentaires :

Les charges d'exploitations sont établies à partir du tableau des coûts unitaires de production par types de produits et selon les saisons. Les montants sont obtenus en faisant le produit du coût unitaire du lait par la production en quantité.
Exemple : charges d'exploitation du lait frais en année 1, trimestre 1(2390625) = coût du lait en saison sèche (425F) x le volume de production pour la même période (5625).
Ainsi, en période de pleine capacité, les charges d'exploitation sont estimées à 9 900 000 F par trimestre (en saison sèche) et 17 555 000 F en hivernage.

Il faut aussi signaler que ces montants incluent les amortissements qui sont évalués en année 1 à 1 968 750 F CFA et en année 2 à 3 150 000 F CFA.

9.4 Le résultat d'exploitation

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL

RUBRIQUES	ANNEE 1	ANNEE 2
Chiffre d'affaires	28 828 125	57 656 250
Charges d'exploitations	24 525 000	47 250 000
Résultat d'exploitation	4 303 125	10 406 250
Impôt sur le revenu (25%)	1 075 781,3	2 601 562,5
Résultat net	3 227 343,8	7 804 687,5
Amortissements	1 968 750	3 150 000
Cash flow	5 196 093,8	10 954 687,5

9.5 Effets économiques et sociaux

a. Effets économiques

Le compte d'exploitation prévisionnel fait état d'un projet très rentable. En effet, le résultat d'exploitation est estimé à 4 303 125 F en première année et 10 406 250 F en 2^{ème} année. Le résultat net d'impôt est évalué à 3 227 343,8 F en première année et 7 804 687,5F en deuxième année.

La capacité d'autofinancement est aussi très consistante : 5 196 093,8 F et 10 954 687,5F respectivement en première et deuxième année. Le projet versera dans les caisses du trésor public 1 075 781,3 F en année 1 et plus du double en année 2 (2 601 562,5 F CFA).

Concernant les effets réels sur les femmes, elles verront leurs revenus triplés car en hivernage, le lait était surtout transformé en huile de beurre et vendu à 1250 F le litre. Or, il faut avoir 30 litres de lait transformé pour un litre d'huile de beurre, ce qui revient à 42 F le litre sans compter la main d'œuvre, le bois pour chauffer l'huile de beurre. Avec le projet, le lait est directement vendu au prix de 200 à 250 F selon les saisons.

b. Effets sociaux

Le projet procure aussi des effets sociaux indéniables. En effet, l'allègement des conditions de vie et de travail des femmes deviendra une réalité, avec l'amélioration des conditions de transport que le projet va mettre à leur disposition. Le respect des normes d'hygiène dans le traitement et la distribution du lait va sans doute diminuer les risques de contamination dus à la consommation du lait de mauvaise qualité, la sédentarisation des familles (diminution de la transhumance), scolarisation des enfants et surtout des filles, etc. Enfin, pour les animaux, un meilleur suivi (supplémentation et suivi vétérinaire) est attendu du projet; ce qui aura des effets induits sur la santé et la capacité de production de la vache, en viande et en lait.

10 Engagement du bénéficiaire/demandeur

9.1. Les informations données dans le formulaire sont correctes et sincères.

9.2. En cas de financement accordé sur le Fond Social de Développement, le bénéficiaire s'engage à réaliser le projet prévu, et en particulier à contribuer au projet comme indiqué dans le formulaire.